



Résolutions du conseil communal du 24 juin 2014

Le conseil,

- Autorise le collège d'intenter des actions contre le plan de dispersion des vols autour de l'aéroport de Bruxelles
- Prend acte des décisions du collège concernant :
 - Le câblage électrique et équipement informatique à l'Abbaye
 - L'alarme intrusion et l'accès sécurité rue Saint Denis 14
 - La pose de rideaux occultants
 - Le déménagement de copieurs
 - les travaux d'aménagement de l'immeuble rue du Patinage 30
 - L'achat
 - d'un chariot pliable
 - de comptoirs guichets
 - armoires casiers
 - baffles
 - aspirateurs
 - banquettes-lits
 - coffre-fort
 - une caméra thermique
 - mobilier de cuisine
 - une taque vitrocéramique
- prend acte du procès-verbal de vérification de caisse établi le 31 décembre 2013
- émet un avis quant à 2 comptes 2013, 1 budget 2013 et 1 budget 2014 de fabriques d'églises
- arrête provisoirement les comptes annuels 2013
- approuve
 - les modifications budgétaires 98 et 99/2013 et 4, 5, 6 et 7 /2014
 - le protocole 2014 relatif à la salle de spectacles de Forest National
 - la répartition 2014 des enveloppes FIPI
 - un bail emphytéotique avec la Mission locale
- renouvelle le règlement redevance pour l'occupation des caveaux d'attente...
- adopte
 - des avenants au règlement d'assurance de cotisations au fonds de pensions et au règlement d'assurance des pensions
 - la convention avec St'art
 - la convention type avec le Centre de l'Égalité des Chances

- choisit le mode de passation pour
 - le marché pour la conclusion d'emprunts
 - l'asphaltage des voiries
 - l'abattage et élagage d'arbres en voirie
 - la mission d'auteur de projet pour les travaux de rénovation à l'Eglise Saint Denis
 - la mission d'auteur de projet pour l'agrandissement de la crèche les Bout'chics
- Approuve :
 - La note de Politique générale et le budget 2014 du CPAS
 - une convention avec la zone de police Midi
 - le permis de lotir 58
 - le contrat de location de l'immeuble rue Saint Denis 14 et une transaction avec AUDI
 - le ROI réglant la cohabitation avec Actiris rue de la Station 17
 - l'accord du 26 mars 2014 dans le cadre de la journée sans voiture
 - la convention type de location d'un emplacement parking vélo
 - l'avenant à la convention relative à la mission d'auteur de projet pour les travaux de rénovation de l'hôtel communal
- Modifie le statut pécuniaire
- Passe un contrat avec la SNCB
- Délègue l'élaboration du PACS à l'agence du stationnement
- Adhère à la centrale de marchés d'Interfin
- Reconduit deux conventions visant l'insertion professionnelle avec la mission Locale de Forest
- Prend pour information les décisions du collège concernant :
 - L'installation d'un préau à l'école 3
 - Les travaux de stabilité à l'école 12
 - Le remplacement d'adoucisseurs d'eau à l'école 3
 - L'installation d'un volet au cimetière
- Approuve les comptes 2012-2013 de l'asbl MARGE
- Déclare vacants des emplois dans l'enseignement francophone subventionné
- Prend acte du compte de résultat 2013 et du bilan de « La Famille Forestoise »
- Octroie un subside extraordinaire à la Mission Locale
- Adopte une motion
- Octroie une pension de survie
- Prend acte de 3 démissions d'enseignants
- Accorde une disponibilité pour missions spéciales à 1 enseignant
- Met 1 enseignant en disponibilité pour maladie
- Accorde trois congés pour prestations réduites pour convenances personnelles à des enseignants
- Accorde 6 interruptions de carrière
- Nomme trois enseignants
- Désigne 1 directrice et 10 enseignants à titre temporaire

